REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260708-DCM54-2026-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 08 JUILLET 2026

Conseillers: 09
Présents: 09
Votants: 09
Pouvoir:

L'an deux mille vingt-six, le 8 juillet 2026, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,

Secrétaire de séance : Francis PECKRE

Date de la convocation : 03 juillet 2026

Objet : Désignation d'un référent PCAET et Réseau au Développement Durable

Monsieur le maire rappelle au conseil Municipal que suite à l'élection municipale, il est nécessaire de nommer un référent PCAET et Réseau au Développement Durable au sein de la CAN

Les référents proposés sont :
Mr Loïc MICHAUD délégué titulaire
Mr Francis PECKRE délégué suppléant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

Fait à AMURÉ, le 08 juillet 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

MAIRIE de AMURE 79 (Deux-Sèvres)

Le secrétaire de séance,
Francis PECKRE

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :